


**Le constat est que l’Etat se fait de plus en plus flouer par des investisseurs qui lui font lorgner la création d’emploi et autres plus-value. Nationaux et étrangers de se bousculent à ce jeu, laissant penser à la flamboyance d’une nouvelle ère de « feymania ».**

LANCÉ dans un politique de facilitation et de promotion des investisseurs sur son sol, le gouvernement camerounais s’est, ces dernières années, mis sur la dynamique de subventionnement et d’accompagnement de certains projets qu’il jugeait économiquement rentables. C’est dans ce contexte que pour répondre au boom de la grande distribution, et surtout faire face à la concurrence étrangère sur le secteur, le pays a injecté quelques-uns de ses partenaires par le biais de la construction du « Douala Grand Mail » à hauteur de 92% des 80 milliards Fcfa qu’anécessi-tél’investissement. Ce projet inauguré le 17 décembre 2020 par le Premier Ministre, Joseph Dion Ngute, a charrié beaucoup d’espoir dans la mesure où, il s’est révélé.le plus important espace commercial de la Cemac.

A la surprise de tous, moins d’une année de son lancement, le projet a déjà.du plomb dans l’aile. Un administrateur provisoire vient d’être désigné pendant que les deux camerounais partenaires au projet s’affrontent au tribunal. L’un des partenaires accuses son associé d’affaires de maquillage des comptes pour simuler une faillite. Aujourd’hui les parties affichent des positions « irréconciliables » au moment où, l’Etat s’interroge sur les possibilités de

recouvrement de son argent investi.

Dans le même élan, le pays se donne en 2006 l’ambition de résorber les difficultés liées au transport urbain. Des investisseurs d’origine américaine lui propose comme palliatif, la mise sur pied de la société « Le Bus ». Tout de suite, des appuis multiformes en provenance de la Cnsph, de la chambre de commerce, de la communauté urbaine sont sollicités pour renflouer le capital initial évalué à 6 milliards de nos francs. Le projet table sur une flotte de de 47 bus au départ. Avec un objectif de créer 500 postes de travail.

Quelques temps après, les premiers signaux d’un essoufflement se font montre chez cet investisseur. Le fait marquant est qu’à la place de bus neufs, l’opérateur a opté pour les véhicules de seconde main. Un ex employé informe que le tiers du carburant destiné à la soute de l’entreprise était détourné et revendu au marché noir. Dans ce marché on retrouvait aussi les pièces de rechange importées pour la réfection des bus. Même les pneus se trouvaient dans ce marché qui alimentaient uniquement les poches de certains responsables de la société. Situation qui a conduit à la cessation d’activité de l’entreprise dont les jalons prédestinaient à un dbstin foireux.

Présidentielle 2018 - Joshua Osih: "le moment est venu pour la mobilisation"

https://actucameroun.com/wp-content/plugins/intelly-related-posts-pro/assets/images/next-arrow.png"); background-position: initial; background-size: initial; background-repeat: no-repeat; background-attachment: initial; background-origin: initial; background-clip: initial; background-color: inherit; display: inline-block; height: 130px; width: 54px; margin-left: 10px; position: absolute; right: 0px; top: 0px;">

Et pendant qu’on en est à questionner la bonne foi de ces investisseurs douteux, les souvenir du sauvetage in-extremis de Neo Industry Kekem S.A refont surface. Cette usine de

transformation de Cacao n’a eu la vie sauve que grâce à la médiation des pouvoirs publics. Financé en sa grande majorité par la Société camerounaise de banque (Scb) qui y lui avait accordé 13 milliards Fcfa sous forme de prêt, l’entreprise avait aussi bénéficié d’un appui financier de 1,2 milliard Fcfa du Minepat.

Le point de friction entre les deux parties, qui arrive 19 mois seulement après le début des activités, était le remboursement par Neo Industry des créances dues à la banque. Finalement l’entreprise s’est engagé fin janvier 2021, sur les versements mensuels jusqu’à épuisement de sa traite, suite à un protocole d’accord transactionnel signé entre les deux partenaires.

Face à cette situation, l’opinion publique s’est résolue à un questionnement. Est-ce parce que l’on veut offrir des facilités aux investisseurs qu’on va sans garanties sauter sur le premier venu ? Jusqu’à quand l’Etat va-t-il continuer à se laisser ainsi traire ? Sauf que visiblement, cette astuce développée ressemble étrangement à une nouvelle forme de pillage des fonds publics. D’autant plus que dans la plupart des cas, l’Etat n’a procédé à aucune levée de fonds pour amortir son investissement.

**L'Anecdote**